

En FM sur
Embrun **100.2**
Guillestre **93.3**
Gap **97.3**



En numérique
sur **ram05.fr**
et l'appli mobile RAM05

Les Hautes-Alpes plein les oreilles !

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION RAM05

Date : mercredi 10 juin 2026

Horaire : de 18h00 à 20h00

Lieu : Salle de la Manutention, Embrun

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de l'association RAM05 s'est tenue le mercredi 10 juin 2026 à 18h00 à la Salle de la Manutention à Embrun.

La séance est présidée par Monsieur Sébastien FRANÇOIS-ENIMIE, président de l'association, qui assure également le secrétariat de séance.

Présences

L'association compte au jour de l'Assemblée Générale 87 adhérents à jour de cotisation, dont 17 personnes morales.

Sont recensés :

- 33 personnes présentes ;
- 7 pouvoirs reçus ;
- 26 voix représentées et habilitées à participer aux votes.

Plusieurs personnes présentes dans la salle n'étant pas à jour de leur cotisation, elles ont participé aux échanges sans prendre part aux votes.

Aucun quorum n'étant prévu par les statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1. Mots d'ouverture du président et des partenaires ;
2. Proposition de modification des statuts ;
3. Proposition de modification de la ligne éditoriale ;
4. Présentation du rapport d'activités et du rapport financier 2025 ;
5. Présentation du budget prévisionnel 2026 ;
6. Élection au Conseil d'Administration ;
7. Élection des personnes morales au Conseil d'Administration ;
8. Présentation des projets 2026 ;
9. Questions diverses ;
10. Apéritif convivial.

Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des statuts

Le président présente les modifications proposées concernant les articles 7, 8 et 9 des statuts de l'association. Ces évolutions visent à préciser les modalités de convocation des assemblées générales et à faire évoluer la composition du Conseil d'Administration, notamment en supprimant la limitation du nombre de membres personnes physiques.

Après présentation et échanges, la résolution est soumise au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstention : 0

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Modification de la ligne éditoriale

Le président présente les ajustements proposés à la ligne éditoriale de RAM05, réaffirmant l'attachement de la radio à son indépendance, à la pluralité des points de vue et à un traitement approfondi de l'information locale.

La proposition est soumise au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstention : 0

La modification de la ligne éditoriale est adoptée à l'unanimité.

Présentation du rapport moral

Monsieur Sébastien FRANÇOIS-ENIMIE présente le rapport moral de l'association. Il revient sur l'année 2025, marquée par une transition importante dans la gouvernance de l'association, l'ouverture du studio de Gap, le développement des activités éditoriales et la poursuite des actions d'Éducation aux Médias et à l'Information.

Le président remercie l'ensemble des bénévoles, salarié·es, partenaires et adhérent·es pour leur implication dans la vie de la radio.

Présentation du rapport d'activité 2025

Madame Hedwige DHÉNAIN, salariée en charge de l'administration et de la communication, présente le rapport d'activités 2025.

L'assemblée prend notamment connaissance :

- du développement des activités éditoriales ;
- de la progression de l'audience numérique ;
- de l'ouverture du studio de Gap ;
- des actions d'Éducation aux Médias et à l'Information ;
- des partenariats développés sur le territoire ;
- des travaux issus du séminaire stratégique organisé en novembre 2025.

Le rapport d'activités est soumis au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le rapport d'activité est adopté.

Présentation du rapport financier 2025

Monsieur Fabien FLÉCHARD, trésorier de l'association, présente les comptes de l'exercice 2025. Il détaille les principaux éléments financiers de l'année, les ressources mobilisées, les charges engagées ainsi que le résultat de l'exercice.

Le bilan financier est soumis au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le rapport financier est adopté.

Présentation du budget prévisionnel 2026

Monsieur Fabien FLÉCHARD et Madame Hedwige DHÉNAIN présentent le budget prévisionnel 2026 ainsi que les principaux axes de développement envisagés pour l'année à venir.

Le budget prévisionnel est soumis au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2026 est adopté à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Le président rappelle les sièges à pourvoir au sein du Conseil d'Administration.

Nouveaux administrateurs élus

Sont candidats :

- Philippe NASSE ;
- Mathilde BELOUALI ;
- Marie VERMUNT-REYNAUD.

Les candidatures sont soumises au vote.

Résultat : élus à l'unanimité pour une durée de trois ans.

Renouvellements

Sont renouvelés dans leurs fonctions :

- Agnès ANDUEZA ;
- Élie DUCOS ;
- Jean-Louis DUTERTRE ;
- Fabien FLÉCHARD ;
- Patrick PICHARD ;
- Patrick TAKERKART.

Résultat : élus à l'unanimité pour une durée de trois ans.

Élection des personnes morales

Est candidate :

- Association Rions de Soleil.

L'association est élue à l'unanimité pour une durée de trois ans.

L'Association La Ruche poursuit par ailleurs sa participation au Conseil d'Administration conformément aux dispositions applicables.

Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration est composé de :

Membres élus

- Mathilde BELOUALI
- Élie DUCOS
- Fabien FLÉCHARD
- Philippe NASSE
- Patrick PICHARD
- Patrick TAKERKART
- Marie VERMUNT-REYNAUD
- Association Rions de Soleil
- Association La Ruche

Membres de droit

- Christophe CERNA, représentant des salarié·es
- Commune d'Embrun
- Commune de Guillestre
- Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Perspectives 2026

Les perspectives de l'association pour l'année 2026 sont présentées à l'assemblée :

- lancement officiel du studio de Gap ;
- élargissement des partenariats sur le bassin gapençais ;
- maintien et développement des actions EMI ;
- consolidation des emplois ;
- refonte du site internet et de l'application mobile ;
- développement de la vie associative.

Questions diverses

Aucune question diverse nécessitant une délibération particulière n'est soumise à l'Assemblée.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement.

La séance est levée à 20h00.

Fait à Embrun, le 10 juin 2026.

Le Président et secrétaire de séance
Sébastien FRANÇOIS-ENIMIE

